

# Empreintes

Le journal d'Ensues la Redonne # 27

Janvier - Février - Mars 2015

## Événement :

Vœux et mobilisation  
citoyenne

## Dossier :

Budget 2015 et nouveau  
Contrat Départemental

## Sécurité :

Nouveaux locaux  
et organisation renforcée



## CARNAVAL : un défilé costumé haut en couleurs !



## 04 Social - Éducation - Emploi

Les ateliers mémoires confirment leur succès - Quelle activité aux Tamalous ! - Beau succès de la journée familles - Nos seniors savent faire la fête - Inscriptions scolaires, c'est maintenant ! Séjours et activités, nos enfants ne se sont pas ennuyés ! Prochain Forum Emploi au Cadran.



## 07 D'hier et d'aujourd'hui

La ligne de chemin de fer de la Côte Bleue va fêter ses 100 ans



## 08 Culture - Festivités

Encore un beau week-end pour la St Maur  
New Gospel Family et la St Patrick ont enflammé la salle du Cadran  
Ensues capitale du cirque - Une pastorale au coeur des traditions provençales - Un spectacle pour commémorer l'anniversaire du 8 mai 1945 - La plume et le diamant : le retour



## 11 Zoom sur

Retour sur la cérémonie des vœux



## 12 Portrait

Marianne Néri : une vie en chantant

## 13 Dossier

Le budget 2015

## 17 Communauté Urbaine

Visite du Président Guy Tessier



## 18 Environnement

Phase de concertation pour l'agenda 21  
Délivrance des badges d'accès calanques : ce qu'il faut savoir  
Le traitement des chenilles processionnaires



## 20 Vie associative

Le foot féminin à l'honneur  
Ne manquez rien du printemps des associations



## 21 Hommage aux victimes de 7 janvier

## 22 Travaux - Urbanisme - Sécurité

Les nouveaux locaux de la Police Municipale sont opérationnels  
Un 7<sup>ème</sup> agent pour renforcer l'équipe de la Police Municipale  
L'Aménagement de la place des Aires en cours de finalisation



## Agenda

## Élections départementales - État Civil

# « Édito



**A**près les évènements tragiques qui ont ébranlé la France au début de l'année notre petite ville d'Ensues la Redonne s'est rassemblée, partagée entre colère et émotion mais surtout résistante pour ne pas laisser s'installer l'extrémisme et l'exclusion. La manifestation dans les rues du village qui a rassemblé près de 1500 personnes a été la réaction marquante face à cette attaque des valeurs Républicaines.

Une émotion qui a aussi marqué la cérémonie des vœux à la population avec une chaleureuse minute d'applaudissements par une salle du Cadran comble qui a aussi pu écouter les annonces de travaux et nouveautés pour cette année 2015.

C'est dans cette recherche du « Bien Vivre Ensemble » que la municipalité a préparé le budget 2015 malgré les baisses et pertes de financements publics, un budget qui reste empreint de solidarité entre les générations et les situations sociales.

Un budget qui réfute l'austérité que certains voudraient nous imposer, un budget enfin qui réaffirme des choix ambitieux et justes pour répondre aux besoins de la vie quotidienne de tous.

Voté lors du conseil municipal de ce 26 mars, il permet de maîtriser les taux communaux de fiscalité, (inchangés depuis 8 ans), de maintenir une vraie politique tarifaire avec quelques adaptations nécessaires, de maintenir le niveau d'aide aux associations. Ce budget est aussi décisif pour continuer à doter la commune d'équipements publics au service du plus grand nombre (Voir le dossier spécial budget).

Bien entendu, les aides de nos partenaires sont primordiales pour mener à bien les projets présentés, et c'est dans ce cadre que la commune a signé un Contrat Départemental de Développement et d'aménagement aidé à hauteur de 56 % par le Conseil Général, soit 2 Millions d'euros répartis sur 5 dossiers entre 2015 et 2020.

## « Ensues la Redonne rassemblée et résistante... »

Le premier projet en chantier va concerner la réalisation d'une cuisine centrale pour répondre à une demande grandissante de repas dans tous les domaines (écoles, centre de loisirs, portage de repas, sapeurs pompiers, personnels...). Ce projet devra être opérationnel à la rentrée 2017 pour préparer ainsi l'arrivée de nouvelles familles avec la deuxième tranche des Coulins.

Ces dernières semaines, la municipalité, comme elle s'y était engagée, a sollicité les familles pour faire le bilan de l'organisation des rythmes scolaires, un bilan qui est jugé positif quant à l'organisation mise en place même si le constat du méfait des rythmes est majoritaire, mais chacun le sait cette réforme nous a été imposée par le Ministère.

Dans le même temps une proposition de modification des horaires souhaitée par les enseignants a été faite à toutes les familles du primaire mais n'a pas été retenue. Oui nous faisons beaucoup pour nos enfants, pour nos jeunes et c'est bien là une de nos priorités.

*Préservez ensemble  
la démocratie*

Michel ILLAC  
Maire d'ensues la Redonne



1



2



4



3



5



6



7

- 1 1500 habitants de la commune ont rendu hommage aux victimes des attentats terroristes de janvier lors d'une marche citoyenne.
- 2 Magnifique cérémonie d'élection de Miss Ensues 2015 lors des Fêtes de la Saint Maur
- 3 La tradition de dégustation des oursins a été respectée aux Fêtes de la Saint Maur
- 4 Cérémonie des vœux de la Municipalité à la Population dans la salle du Cadran
- 5 Repas-spectacle lors du dimanche des Fêtes de la Saint Maur
- 6 Animation originale de contes amérindiens dans un Tipi pour les enfants à la Saint Maur
- 7 Traditionnelle Chandeleur pour le club des Tamalous



8



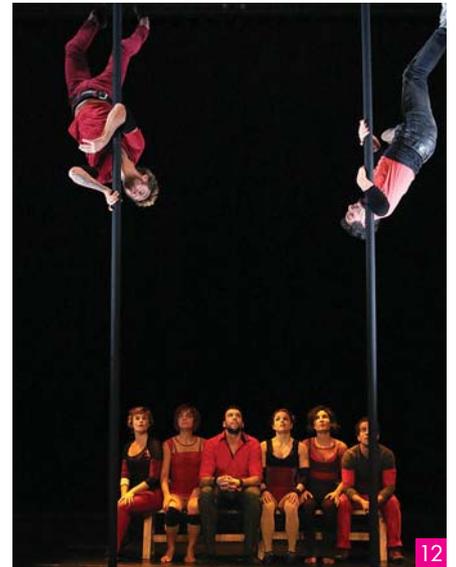
9



10



11



12

- 8 Le Carnaval a été marqué par la beauté de certains déguisements
- 9 Une belle exposition photo sur le Cirque dans le cadre de la Biennale au Cadran
- 10 Bonne humeur autour d'un verre lors de la fête de la Saint Patrick au Cadran
- 11 Le défilé du Carnaval a lui aussi pris des accents celtiques
- 12 Les artistes de la compagnie brésilienne Na Esquina ont impressionné les spectateurs lors de la Biennale
- 13 La nouveau lotissement des Coulines a connu son 1<sup>er</sup> épisode neigeux



13

## Les ateliers mémoire confirment leur succès



Le CCAS d'Ensuès la Redonne, dans la continuité de son action avec la CARSAT sur les thématiques du «bien vieillir», a accueilli lors de 5 nouvelles sessions d'ateliers mémoire plus de 20 personnes par groupe. Ces Ateliers mémoire d'une durée pour chacun de deux heures comportent des exercices ludiques et pratiques visant à stimuler les différentes formes de

mémoire : mémoire ancienne, mémoire immédiate, mémoire visuelle et auditive, logique et imagination. Les exercices sollicitent l'ensemble des fonctions du cerveau et mobilisent l'attention, l'observation et la concentration. Ces actions collectives de prévention mises en place depuis 2013 remportent décidément un vif succès auprès de nos seniors.

## L'accessibilité est l'affaire de tous !

Commerçants, professions libérales, vous êtes aussi concernés par l'obligation de mise en conformité à l'accessibilité de votre local professionnel au même titre que pour les bâtiments publics. L'élaboration d'un agenda d'accessibilité s'impose à tous avec une date butoir de dépôt de dossier fixée à l'Hôtel de Ville au 27 octobre 2015.

Cet agenda d'accessibilité programmée correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr).

## Quelle activité aux Tamalous !



Au chocolat, à la confiture, à la crème de marrons, à la chantilly ou tout simplement au sucre, les crêpes furent délicieuses à déguster pour ce traditionnel rendez-vous annuel du Club. Tout le secret réside dans la pâte, dans sa consistance et ce sont 300 crêpes garanties sans grumeaux qui furent savourées. Cette année, une

première devant les crêpières se sont agitées «les petites mains expertes» de l'équipe du CCAS et des élues. Un vrai régal. Les Tamalous, entre deux verres de cidre, n'ont pas oublié d'enchaîner des pas de danse avec l'orchestre Dino Négro.

Le Club n'oublie pas non plus d'organiser de belles sorties agréables et festives, comme

ce fut le cas en janvier au Domaine de l'Étang des Aulnes. Nos 53 joyeux compères, malgré la force du vent, ont pu apprécier le cadre de la propriété qui est tout à fait remarquable, avec une grande allée bordée de lauriers roses et de pins qui conduit à un parc arboré dont les pelouses descendent vers un lac. L'animation et le spectacle flamenco ont enchanté nos seniors. Une autre belle journée bien remplie.



## Beau succès pour la Journée Familles

Le 7 Février dernier ce sont plus de 118 personnes qui ont pu profiter des joies de la station des Orres, parfaite pour une petite virée à la journée.

Le départ s'est fait à 6 h du matin sur le parking de l'école Elémentaire. Après une petite pause-café sur l'Autoroute vers Manosque, les 2 bus sont arrivés à 10h aux pieds des pistes. La météo et la neige ont été au rendez-vous : Il y a eu les sportifs partant à la journée sur les différents versants de la station, les studieux qui ont pris quelques leçons de ski ou de snowboard et d'autres qui ont préféré prendre des couleurs en terrasse... Rendez-vous l'année prochaine !

### Petit rappel sur l'Espace Famille

Nous vous rappelons qu'un Espace Famille est à votre disposition sur le site Internet de la ville [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr). Ce nouveau service internet a pour objectif de vous simplifier la vie et de vous faire gagner du temps en vous permettant de réserver en ligne les activités périscolaires de vos enfants. Les parents qui n'ont pas obtenu de codes d'accès peuvent en faire la demande au service Jeunesse et Education de la Ville en appelant le 04 42 44 88 88. Ce module Internet permet aussi aux familles d'être informées au mieux des actualités de la commune pour tout ce qui concerne leurs enfants. Profitez-en !

## Nos séniors savent encore faire la fête !



À l'occasion de Noël, ce sont 450 seniors qui se sont retrouvés dans la salle du Cadran afin d'assister au spectacle de Noël avec au programme la Compagnie Kissmoon Production qui a interprété «Les plus belles chansons d'amour du cinéma». Un grand show rock, pop, soul, avec projections vidéo des extraits de films sur grand écran en fond de scène. Lors de cette après-midi récréative, une collation gourmande concoctée par «l'Apéro Bleu» a été servie, suivie de la distribution de 664 colis de Noël par l'équipe du CCAS et les élus. Tout ce beau monde se retrouvera très bientôt, le dimanche 12 avril toujours dans la salle du Cadran pour un repas printanier placé sous le thème des Antilles.

Nous rappelons que les inscriptions sont obligatoires au C.C.A.S avant le vendredi 3 avril 2015 dernier délai, aux horaires habituels d'ouverture. Les conditions de participation sont les suivantes : être âgé au moins de 60 ans en 2015 et résider sur la commune. Votre conjoint(e) quel que soit son âge est également convié(e). Pour les nouveaux inscrits, une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés. Aucune réservation ne se fera par téléphone. Lors de votre inscription, le C.C.A.S vous remettra un ticket d'entrée nominatif correspondant à une table attitrée, à présenter le jour de la manifestation. Alors n'hésitez-pas !

## Les inscriptions scolaires, c'est maintenant !

La rentrée des classes 2015 se prépare dès aujourd'hui... cette rentrée se fera dans les meilleures conditions dans la mesure où l'inspection académique dispose du nombre réel d'enfants inscrits dans les 2 écoles de la commune pour la rentrée de septembre. C'est pourquoi la Municipalité demande aux familles dont les enfants seront scolarisés pour la première fois, à l'école maternelle comme à l'école élémentaire, de bien vouloir passer au plus tôt à l'Hôtel de Ville, pour y pré-inscrire leur(s) enfant(s).

Forts de cet effectif réaliste, nous pourrons d'autant mieux défendre une éventuelle ouverture mais surtout la non fermeture de classes,

permettant ainsi aux équipes enseignantes de répondre au mieux à leur mission pédagogique.



## Entre séjour et activités, nos enfants ne se sont pas ennuyés !



En février, nos enfants et nos ados ont bénéficié de multiples animations et propositions que ce soit en séjour ou sur la commune.

Le Séjour Ski Enfants a pris la direction de l'Isère pour «La Tuile aux Loups» en cette 1<sup>ère</sup> semaine de Vacances. Les 30 inscrits ont pu ainsi pratiquer le ski mais aussi découvrir d'autres activités de



montagne comme les randonnées en raquette et la préférée au vu des retours des enfants à l'arrivée : les chiens de traîneaux. Le soir, l'équipe encadrant a animé les veillées sur le thème du «Docteur Maboul».

Il y avait aussi de l'animation du côté du Centre de Loisirs Croc's Vacances. Pendant ces 2 semaines de Vacances les enfants ont voyagé en Celtie du Nord...

Le druide, l'Herboriste et la Guerrière les ont emmenés dans un imaginaire celtique. Au programme : une construction de bateau, des trahisons familiales, des Romains, des Vikings et des clans... Toutes ces aventures se sont conclues lors du Carnaval de la Ville le 14 Mars dernier.

Le Séjour Ados est quant à lui parti à la Toussuire. Malgré de la pluie le temps d'une journée (oui oui de la pluie !), la neige et le soleil ont été au rendez-vous pour ce séjour. Entre cours de surf, ski, sortie au bowling, soirée Ciné, Loup Garou et Time's Up, ils n'ont pas chômé pendant cette semaine... Ah !! N'oublions pas la «classique boom» de fin de séjour... Bref, ils sont rentrés fatigués, pleins de couleurs et de souvenirs que crée une «colo ski».

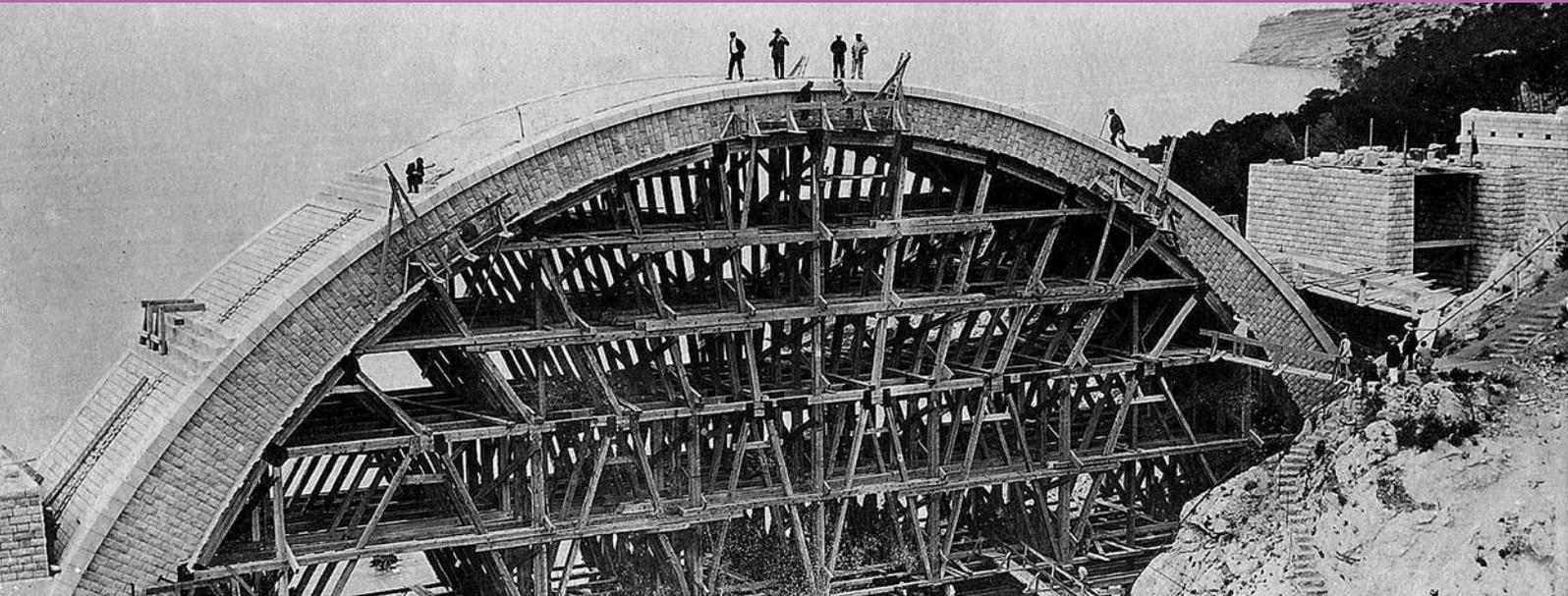
Le Centre Ados a lui aussi tourné à plein régime pendant ces 2 semaines. En fil rouge la préparation des marionnettes géantes du Carnaval de la ville. Mais ce fut aussi une virée à la patinoire de Marseille (Palais omnisport), une sortie accrobranche et laser game, une sortie à Vélo dans le massif du Lubéron et une séance Cinéma sur Plan de Campagne.

## Prochain Forum à l'emploi au Cadran

Le jeudi 11 juin, dans la salle du cadran, de 14 h à 17 h, aura lieu un forum emploi dit «généraliste» où seront présentés divers métiers et orientations professionnelles. Sur place, trente entreprises ainsi que les partenaires de l'emploi comme le DEFI pour l'emploi, le PLIE, le Pôle Emploi, le GRETA et l'AFPA accueilleront les personnes en recherche d'emploi, de formation et/ou d'orientation.

Pour toute information vous pouvez joindre le CCAS au 04 42 44 88 92.





# La ligne de chemin de fer de la Côte Bleue va fêter ses 100 ans

## Un projet mûri dès 1865 pour une ouverture en 1915

C'est en 1865, avec la loi «Migneret» que furent construits dans le bas Rhin les premiers chemins de fer à voie normale. Dans les Bouches du Rhône, un conseiller général avait proposé de développer ce moyen de communication vers le pays de la Crau pour aider au développement des nombreuses exploitations industrielles et minérales jusqu'à Miramas. Il proposa donc la construction d'une ligne depuis Marseille le long de la Côte Bleue, mais la guerre de 1870 vint couper les ailes à tout projet. Ce n'est qu'en 1881 qu'une ligne fut ouverte entre Miramas et Rassuen puis en 1882 jusqu'à Port de Bouc. Exploitée jusqu'en 1907 par les concessionnaires, elle fut classée d'intérêt général et rachetée par PLM, l'ancienne Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, l'un des ancêtres de la SNCF. Les travaux de réfection et de modernisation de cette section furent entrepris en même temps que la construction de la deuxième section jusqu'à l'Estaque en 1908. La section de Port de Bouc à l'Estaque fut ouverte le 15 octobre 1915.



## 21 tunnels et des viaducs remarquables entre Carry le Rouet et l'Estaque

La ligne fut achevée pendant la première guerre mondiale avec le concours des militaires. On compte pas moins de 21 tunnels qui recoupent les contreforts rocheux entre Carry le rouet et l'Estaque. À noter que les deux ouvrages marquants de cette ligne sont le Viaduc de Caronte et le Viaduc des Eaux Salées.

Ce dernier est le plus important ouvrage d'art et de maçonnerie, composé de onze arches en plein centre, dont une de 50 mètres d'ouverture. L'arche centrale détient le record mondial des arches plein cintre en maçonnerie, sa maquette est toujours exposée à l'école des ingénieurs des arts et métiers à Paris ainsi que le buste du constructeur «M. Séjournet».



Bien sûr d'autres viaducs sont tout autant remarquables : le Rouet, Méjean, la Vesse, Corbières et Riaux, les tunnels sont nombreux et représentent des travaux de grande qualité et tous uniques. Nous en comptons six sur notre commune et deux viaducs remarquables, celui de Mauvallon qui surplombe la Redonne et celui de Méjean, celui des Eaux Salées étant à cheval avec Carry le Rouet. Il aura fallu 7 années d'acharnement à des dizaines d'hommes pour édifier ce viaduc, pierre par pierre, pour ses six arches de quinze mètres... Précisons aussi que cette ligne a été créée pour doubler en cas d'accident celle qui passe par le tunnel de la Nerthe (Pas des Lanciers), ainsi que pour desservir les batteries côtières.

## Le centenaire sera fêté cet automne

Architecture, conditions de travail, histoire humaine de la construction de cette ligne et de ses remarquables ouvrages d'Art, feront l'objet d'initiatives sur notre commune cet automne dans le cadre de la célébration du centenaire de la ligne.

## Encore un beau week-end de fêtes pour la St Maur



La salle du cadran a vu passer toutes les générations pour cette édition 2015 de la St Maur. L'ouverture des festivités le vendredi soir a permis de rassembler jeunes et moins jeunes avec une belle soirée pour l'élection de Miss Ensues la Redonne. Neuf candidates de la commune ont défilé en tenue de ville, puis en tenue balnéaire, robe de cocktail et robe de mariée, le tout dans une ambiance enflammée et devant une salle comble.

Après plus de deux heures de show, le jury composé de professionnels de la mode et de l'esthétique a choisi la belle Betty UNIZICKY que notre Maire Michel ILLAC a couronnée.

La soirée a été animée par DJ Greg qui a su faire vibrer la piste de danse jusque tard dans la nuit.

Ces trois jours de fête furent également animés par le prestigieux orchestre XL : il a su nous faire chanter et danser, passant en revue un

répertoire varié. Le samedi soir, certains auraient même retrouvé leurs jambes de vingt ans le temps d'une soirée !

Le samedi matin, c'est sous un tipi monté sur la place Autès que les jeunes ensuënnens ont eu droit à des contes amérindiens racontés par Christian l'indien. Ils purent également profiter d'une animation maquillage ...

Le soir, les chants baroques donnés à l'église du village ont été fort appréciés.

La journée du dimanche, plus traditionnelle, a vu se dérouler la procession dans le village, la dégustation d'oursins et le toujours très populaire apéro-concert. C'est à la fin du repas spectacle autour du thème des pays du monde que la St Maur s'est achevée dans la joie et la bonne humeur.

À n'en pas douter, 2015 restera un bon cru, ces fêtes restant un évènement incontournable pour notre ville, un temps d'échanges et de retrouvailles qui nous est cher.

## New Gospel Family a enflammé la salle du Cadran !



Le 14 février, la ville eut l'honneur de recevoir la célèbre troupe des New Gospel Family, connue notamment pour avoir été aux cotés de grands noms tels Céline Dion ou encore David Guetta. Pendant plus de deux heures ces artistes aux cultures diverses ont pu offrir un show d'une très grande qualité.

La salle était comble et nombre d'entre vous ne se sont pas fait prier pour pousser la chansonnette et entamer des pas de danse, animés par les rythmes hérités de la culture Gospel. Ce spectacle empli de joie de vivre a été un véritable exemple de partage entre ces jeunes artistes talentueux et le public.

## Beau succès pour la Saint Patrick !



Nous vous avons proposé de vous mettre au vert cette année avec la grande fête celtique de la St Patrick, pour une soirée musicale avec restauration à thème. La soirée a débuté par un spectacle musical de danse irlandaise, avec le Craic Irish Dance, composé de jeunes danseurs, et de musiciens, issus de la très renommée Cie Avalon Celtic Dances.

Puis ce fût le tour du groupe Doolin, l'un des groupes les plus novateurs de la musique irlandaise dont il dépasse les frontières par la modernité de son style, son énergie et la diversité de ses influences folk, pop-rock, jazz, funk... Nous remercions le public venu très nombreux. Promis l'an prochain, on pousse «les murs» !

## Ensuès, capitale du cirque !



Sous l'impulsion du Pôle Cirque Méditerranée, 45 lieux de programmation, dont notre commune, se sont unis pour créer la première édition de la Biennale Internationale des Arts du Cirque avec plus de 60 compagnies pour 260 représentations sur notre territoire. Dans la salle du Cadran, ce fut l'occasion d'assister à de superbes performances des compagnies la Mondiale Générale avec le Braquemard #1 et de la troupe franco-brésilienne Na Esquina avec son spectacle éponyme. Si les premiers ont étonné les spectateurs avec un numéro sur l'absurdité et la beauté de l'équilibre, les seconds

ont impressionné l'assistance avec un spectacle plein de fraîcheur, innovant et riche de techniques circassiennes.

Clin d'œil aussi à la jeune association de cirque Ensuennène «Lezarp'enteurs», avec un numéro «solaire» de Céline et Maho qui a enchanté le public ainsi qu'à une superbe double exposition photos de Jean Barak et Yves Jeanmougin, «Histoire(s) de cirques», cirques de famille et cirques à travers le monde. Le cirque contemporain a démontré qu'il avait toute sa place au Cadran et que l'aventure ne faisait que commencer...

## Une pastorale au cœur des traditions provençales !



Interprétée par la troupe «L'Escolo de la Nerto», héritière d'une longue tradition pastorale dans notre région, c'est au Cadran que la dernière pastorale des Quartiers Nord de Marseille nous a fait l'honneur de se produire. Cette œuvre jouée en provençal depuis 1842, raconte le pèlerinage des villageois provençaux vers Bethléem, à l'annonce aux bergers de la naissance du Christ. Ce voyage fertile en rebondissements, plein d'imprévus et de drôleries témoigne également de la vie provençale au 19<sup>ème</sup> siècle. Sur scène, pas moins de 35 acteurs dont une dizaine d'enfants nous ont fait partager

leurs chants pour un après-midi chaleureux qui s'est achevé sous les applaudissements fournis des spectateurs, amoureux de la langue d'oc, qui ont aimé retrouver l'ambiance d'autrefois et l'authenticité d'une vraie Provence.

## Ne manquez pas la Clôture artistique !

Cette saison encore, ce sont de nombreux adhérents qui ont participé aux multiples activités artistiques et culturelles proposées par différentes associations de notre commune.

C'est quinze jours de fête, du 9 au 24 Juin, qui vont marquer la fin de saison et pour la première fois au sein du hall du Cadran, qui sera mis à la disposition des associations volontaires pour exposer et mettre en avant leurs créations. Nous vous invitons nombreux à venir admirer leurs œuvres.

Nous vous convions aussi au vernissage de cette exposition qui aura lieu le Vendredi 19 juin à 19h au Cadran.

## Un spectacle pour commémorer le 70<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 1945



Vendredi 8 mai à 19 h, nous vous invitons à vous rendre à la Maison Émile Ricaud (situé dans le village à côté de l'Hôtel de Ville, en face du foyer socioculturel) pour assister à un spectacle pas comme les autres «Nos grands-mères». Un rendez-vous totalement atypique, à la fois documentaire et

familial, qui raconte l'histoire de Valentina Vavilova et de Jacqueline Auriol, les deux grands-mères des artistes Nathalie Conio et Rachel Auriol qui interprètent leurs rôles pendant la seconde guerre mondiale. Deux jeunes femmes dans la guerre, épouses, mères, filles et grands-mères.

Les récits de leurs vies sont enrichis par d'autres témoignages : ceux des grands-mères de chacun, ceux d'habitantes d'Ensuès (comme Juliette Sarde et Maguie Bachi) mais aussi d'Italie, de Tunisie et d'ailleurs.

La mise en scène investira pleinement l'ancienne propriété d'Émile Ricaud : ses fenêtres, son perron et ses extérieurs. La maison devient la matrice de l'histoire, le lieu où s'engendrent les destins des femmes et des familles. Le spectacle mêle théâtre, lumières et images filmées, avec la nuit comme toile de fond (avec l'aimable soutien de La Gare Franche / Cosmos Kolej, Marseille).

Entrée libre. Réservations obligatoires en mairie au 04 42 44 88 88.

## Spectacles jeune public



Nos élèves de l'école élémentaire ont été gâtés avec 2 spectacles donnés au Cadran : "La voilà la voix de Lola", une initiation ludique et interactive à l'opéra et un superbe concert pas comme les autres, une Bande Dessinée projetée sur grand écran et portée par des musiciens jouant en direct.



## La plume et le diamant : le retour !



Le 29 novembre dernier, peut-être avez-vous pu assister à un petit extrait du spectacle de danse de la troupe de la jeune chorégraphe ensuennienne Sylvana Santini et de sa troupe de jeunes danseurs talentueux. Un travail de création dans le cadre d'une résidence artistique qui a débuté l'été dernier au Cadran avec l'aide de son équipe technique.

Depuis, le spectacle a pris le temps de se peaufiner et va vous être enfin présenté dans sa totalité le samedi 25 avril à 20h. "La plume" représente un récit de vie, un récit de rencontre entre des personnes qui semblent danser sur le rythme des battements de leur cœur, se laissant majoritairement guider par l'émotion pure. Les nombreux interprètes vous emmènent alors à la découverte des fonctionnements du cœur, guidés à chaque fois par la délicate écriture de sa plume, son destin. Leurs mouvements seront rythmés par une composition musicale d'Anthony "Slykast" Strini. Venez nombreux les soutenir. PAF : 12 € - permanence d'achat des places au foyer du gymnase Adrien Ricaud tous les jeudis soirs.

Infos : 06 21 18 41 55 / [laplume.compagnie@gmail.com](mailto:laplume.compagnie@gmail.com)



## Meilleurs Voeux

# Retour sur la cérémonie des vœux

*C'est dans une salle du Cadran copieusement garnie que s'est déroulée la cérémonie des vœux à la population 2015. Un rendez-vous particulier cette année puisque l'année 2014 a été jalonnée de plusieurs événements importants pour notre commune : les élections municipales, l'inauguration du nouveau*

*Centre de Loisirs, la réforme des rythmes scolaires ou encore l'inauguration des logements du lotissement des Coullins... M. le Maire en a profité pour faire le bilan de l'année écoulée et prononcer quelques annonces importantes pour l'avenir de notre commune. En voici les plus importantes.*

**«Les travaux de la Zone d'activité des Aiguilles sont programmés début 2016 pour une livraison de la première tranche en fin 2017...»**

Cette zone économique qui sera située en bordure de l'autoroute en direction de Marignane se confirme. Les démarches administratives pour terminer les acquisitions foncières et procéder aux études préalables sont en bonne voie et une concertation publique est lancée pour le projet d'échangeur qui permettra une bonne connexion de la RD9 et de l'A55.

À la clé, ce sont la création de près de 800 emplois qui sont en jeu a annoncé M. le Maire.

**«Nous poursuivrons nos efforts car vous le savez la sécurité de nos concitoyens, votre tranquillité, nous tient aussi à cœur, ...»**

Michel Illac a confirmé le recrutement d'un 7<sup>me</sup> agent pour la Police Municipale, le réaménagement des horaires de notre Police Municipale pour mieux occuper le terrain, y compris en soirée et le renforcement de la vidéo protection qui permet la surveillance désormais des 2 entrées de ville, des 5 ports de la commune, et d'équipements publics comme le Cadran et le Skate Park.

**«Nous avons engagé le démarrage d'une politique de logement pour tous...»**

M. le Maire a annoncé que 2015 sera l'année de préparation et de concrétisation de 2 programmes de logements afin de répondre aux nombreuses demandes insatisfaites de familles d'Ensuès : celui des Rompides qui comprendra au total 14 logements à location sociale avec un projet très inséré dans ce site entouré essentiellement de maisons individuelles et celui de la deuxième tranche des Coullins qui sera à l'image de la première avec une grande mixité de logements. Ces deux programmes seront livrés début 2017...



**«Dans le domaine de l'éducation, du sport et des loisirs nous allons continuer à préparer l'Avenir de notre commune qui reste jeune et active...»**

En revenant sur la mise en service du nouveau Centre de Loisirs, M. le Maire a avoué qu'il aura permis une bonne mise en place de la réforme des rythmes scolaires et de proposer des activités de qualité dans des conditions optimales grâce à une concertation importante avec tous les partenaires.

Une cuisine centrale sera construite à proximité de l'école élémentaire libérant ainsi l'espace pour un agrandissement du réfectoire de l'école maternelle. Enfin, 2015 sera aussi l'année du stade de foot avec une pelouse synthétique.

**«L'Avenir des finances des collectivités n'est pas des plus serein... mais je vous rassure les taux d'imposition seront inchangés en 2015»**

Pour terminer, Michel Illac a réaffirmé le devoir de faire des économies de gestion et de réduire nos dépenses pour boucler nos budgets... Alors oui, cela va nécessiter quelques changements, des innovations, des adaptations, «nous allons y travailler dans cette préparation budgétaire... Faire face, c'est possible, nous en sommes convaincus».

# Marianne Néri : Une vie en chantant...

*Pour ceux qui connaissent Marianne Néri, vous avez certainement suivi sa formidable aventure qui l'a conduite jusqu'en finale de la neuvième édition de l'émission « La France a un incroyable talent » sur M6. Pour les autres, nous vous invitons à découvrir ce talent « made in Ensues la Redonne » qui charme par la beauté de ses interprétations les amateurs de chant lyrique depuis de nombreuses années. Au-delà de nous transporter grâce à sa magnifique voix, Marianne a la particularité d'être une enfant de la calanque de la Madrague de Gignac pour laquelle elle garde un attachement très émouvant.*

## **Le début de l'aventure à l'ombre du cabanon dans les années 50**

Le grand-père de Marianne Néri est un immigré italien qui à force de travail et d'abnégation est arrivé à se faire une place. S'associant avec des amis, il fait l'acquisition d'un petit terrain à la Madrague de Gignac à deux pas du port. Nous sommes dans les années 50, à l'époque où il n'y avait même pas d'eau dans la calanque. Ils y construisent un cabanon, un chantier permanent auquel la petite Marianne assiste pleine d'admiration. «C'est le travail de toute une vie pour mon père qui a travaillé pendant 75 ans!» nous avoue-t-elle. De cette époque, elle en garde des souvenirs d'enfance autour des baignades, des plongeurs, de la pêche et des amitiés qui se nouent comme ce fut le cas avec Patricia dont elle parle encore aujourd'hui comme de sa «grande sœur».

## **Une vocation de chanteuse qui naît aux fêtes vénitiennes de la Redonne**

Elle nous avoue : «J'ai commencé ma carrière de chanteuse à 6 ans à Ensues dans le cadre des fêtes vénitiennes de la Redonne, puis aussi vers 13 ans pendant les fêtes d'été de la Madrague». Elle s'inspire alors de son père qui aimait beaucoup les chansons traditionnelles italiennes, première source d'inspiration pour Marianne. En classe de 6<sup>ème</sup>, Marianne fait alors une rencontre décisive grâce à un professeur qui a la bonne idée d'organiser la venue dans sa classe de chanteurs d'opéra pour un temps de rencontre avec les élèves. Ce moment agit comme une révélation.



## **Une passion pour le chant qui ne l'abandonnera plus...**

Cette passion du chant se poursuivra ensuite à l'École de Musique à Marseille puis au Conservatoire en chant lyrique où Marianne franchit brillamment tous les paliers jusqu'à la Médaille d'Or en chant et en art lyrique. La question d'en faire son métier s'est bien évidemment posée mais Marianne n'aura pas d'autres choix que d'apprendre un métier lui permettant d'assurer son avenir. Elle considère d'ailleurs l'école comme un élément primordial de son éducation. Ce n'est donc pas un hasard si elle se tourne vers les métiers de l'enseignement. Elle obtiendra une licence d'Espagnol et deviendra professeur à 23 ans : «Chanter pour moi est vital, mais enseigner eu égard au sacrifice de mes parents était déterminant».

## **Des concours de chants jusqu'à l'aventure «Incroyable Talent»...**

Sa vocation de chanteuse se confirma par la réussite dans des concours de chant jusqu'à une forme de consécration avec l'aventure télévisuelle de l'émission de M6, où elle termine à la 2<sup>ème</sup> place du classement (sur 10 candidats au final pour 400 au départ). Comme nous le confie Marianne : «Ce fut une aventure humaine incroyable, une reconnaissance et une chance aussi. Terminer 2<sup>ème</sup> en chantant de l'opéra dans une émission de spectacles et de variétés. Je suis fière d'avoir fait découvrir l'opéra au plus grand nombre». Ceux qui ont eu la chance de voir Marianne chanter dans l'Eglise d'Ensues la Redonne pour la Saint Maur en 2014 n'ont pas oublié ce moment. Alors, si vous souhaitez la voir sur scène, elle vous donne rendez-vous le 16 mai à 14h au Dôme dans le cadre de «Quartier en lettres capitales» et le 29 mai à 20h30 à l'Artéa de Carnoux. Retrouvez Marianne Néri aussi sur facebook à l'adresse «Marianne Artiste Officiel».



# Le Budget 2015

## Une Gestion consciente de la réalité de la situation

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, les dépenses des collectivités et celles des communes sont en nette progression suite à des décisions prises par l'état et imposées aux communes. Pour Ensûès la Redonne : une baisse de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) de 120 000 € qui vient s'ajouter à celle de 2014, une application des Rythmes scolaires qui va nous coûter près de 160 000 € en 2015, une pénalité pour la carence en logements sociaux à hauteur de 128 000 €, des modifications de règles de gestion des crèches qui représentent près de 60 000 €... C'est donc avec ces données nouvelles que les élus, personnels, équipes enseignantes et la population ont été contraints de faire des choix de gestion pour cet exercice budgétaire lors des diverses concertations organisées et lors du vote du budget en conseil municipal. Bien entendu, comme d'habitude, c'est en toute transparence que ces choix sont faits aussi bien en matière de services au quotidien qu'en matière d'investissements pour préparer l'avenir. Ces choix sont aussi respectueux de «Notre Projet», devenu celui de TOUS puisqu'il a été choisi en mars 2014.

Ce sont donc des équipements qui font encore défaut qui vont être créés ou améliorés, ce sont des subventions importantes qui vont être recherchées et tout cela avec le choix de continuer à ne pas augmenter les taux communaux d'impôts locaux. Un vrai défi qui nous a conduit à innover, changer, adapter ce que nous faisons jusqu'à aujourd'hui et ce que nous voulons développer.

Ce dossier vous donne les grandes orientations de ce Budget 2015 qui est marqué par une gestion responsable, consciente de la réalité de la situation et de ce qui nous attend pour les prochaines années. Bien entendu, pas question de se laisser imposer cette «fuite en avant», pas plus que les choix de nos représentants politiques nationaux de céder à toutes les pressions de Bruxelles et de la BCE (Banque Centrale Européenne) pour nous enfermer dans l'austérité... Chaque citoyen pourra s'exprimer avec son bulletin de vote dans ces prochaines années.



Hubert Maccone  
Adjoint aux finances

# PRIORITÉ à la MAITRISE des DÉPENSES de Fonctionnement

## CE QUI A ÉTÉ PRIS EN COMPTE

- Diminution des Recettes de fonctionnement de 120 000 €
- Dépenses obligées pour les rythmes scolaires de 160 000 €
- Dépenses nouvelles obligées pour la crèche de 60 000 €
- Amende pour carence de logements sociaux de 128 000 €

Chacun le sait, toute collectivité dépense pour assurer des services à ses administrés, des dépenses qui sont réparties entre prestations, salaires et frais de gestion.

À Ensûs la Redonne sur un budget global de 7 261 862 € ce sont 3 526 414 € de dépenses de fonctionnement (hors salaires) qui permettent de faire fonctionner les services et équipements, dans tous les domaines, de la petite enfance aux seniors en passant par les services administratifs...



Dans la préparation de ce budget 2015, un travail conséquent a permis d'obtenir une diminution de ce budget, des choix ont été faits sans pour autant pénaliser le Service Public offert à la population.

■ Pour exemple, le budget illuminations de Noël : Il aurait fallu doubler ce budget qui était de 32 000 € en 2014 pour avoir un résultat sympathique dans une bonne partie de la commune, ce qui n'était pas possible. Ce budget a donc été revu avec le choix de concentrer les illuminations sur le seul axe de l'entrée à la sortie de la ville et la traversée du village.

■ Pour exemple, le colis de Noël pour les seniors : Le colis continuera à être offert aux personnes dans les mêmes conditions d'âge (à partir de 65 ans) mais en adaptant son contenu avec un colis par couple. Ce choix permet aussi une diminution de ce budget sans remettre en cause la qualité grâce à un travail de mutualisation de commande avec une ville voisine.

## :: Une masse salariale contenue en 2015

Faire des économies de gestion sur les dépenses de fonctionnement ne suffira pas à maîtriser notre budget global de fonctionnement sachant que ce dernier compte près de 58% de dépenses salariales. Ces dernières qui se sont accrues en lien avec les services offerts ces dernières années doivent être aujourd'hui maîtrisées pour limiter la croissance de notre masse salariale. C'est ainsi que nous avons travaillé dans plusieurs domaines : adaptation des organisations de personnels, diminution des heures supplémentaires, mutualisation des moyens en cours de réflexion avec des communes voisines et non remplacement de prochains départs à la retraite par une redistribution de certaines missions.

## :: Un bon rythme de remboursement des Emprunts en cours

Dans le même temps nous continuons à travailler au remboursement d'emprunts et à la renégociation de certains d'entre eux pour diminuer nos frais financiers. Même si notre commune reste peu endettée et surtout sans aucun emprunt toxique, il est important de rechercher les économies possibles de gestion dans ce domaine.

## CE QUI A ÉTÉ DÉCIDÉ

- Diminution des dépenses de fonctionnement.
- Une masse salariale contenue en 2015 à hauteur de 3 735 448 €
- Un remboursement d'emprunts à hauteur de 148 845 €

# Un niveau d'Investissement pour assurer un Service Public de qualité

## CE QUI A ÉTÉ PRIS EN COMPTE

- Les besoins des administrés pour leur vie quotidienne.
- La programmation de nos engagements de «NOTRE PROJET» sur la durée du mandat.
- Nos possibilités pour investir au vu de nos finances.
- Notre capacité à obtenir des subventions.

Notre politique d'investissement n'est pas nouvelle, le précédent mandat a démontré la capacité de notre petite ville à investir dans de nombreux équipements pour répondre aux besoins de notre population. Certes, aujourd'hui le niveau d'équipement est bon pour une commune de notre taille mais nécessite encore de mieux adapter les équipements actuels, d'en étendre d'autres et de rénover les plus anciens. C'est ainsi que «NOTRE PROJET» contient ces réponses aux besoins de votre vie quotidienne et qu'en cette première année de mandat nous lançons ce programme.

## :: Ensues va continuer à obtenir des subventions

Au cours de ces dernières années, nous avons su trouver des financements extérieurs auprès de partenaires (État, Conseil Régional, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Communauté Urbaine de Marseille, CAF, CARSAT, BOUYGUES), le niveau d'équipement de la commune en atteste.

Ces financements, nous les avons décrochés car nos dossiers et nos projets sont convaincants, c'est dans la même démarche que nous avons commencé à travailler dès notre réélection et le résultat est là puisque nous obtenons à ce jour un premier niveau de subventions de 59% soit 2 103 000 € sur 3 566 290 €.

## :: Un CDDA pour 5 projets aidés de 2 Millions d'Euros du Conseil Général

### 1 / Construction d'une cuisine centrale à proximité de l'école élémentaire :

- Elle permettra de répondre à la confection d'un nombre de repas en augmentation.
- Elle libèrera l'espace nécessaire à l'agrandissement de la salle de restauration à la maternelle.



### 2 / Aménagement de la propriété RICAUD :

- Création d'un Foyer seniors, de 2 ou 3 logements dans l'actuel bâtiment.
- Aménagement d'un local Archives Municipale dans l'actuelle remise.
- Création d'un nouveau Parking en partie haute qui permettra de doubler la capacité de l'actuel.
- Aménagement des jardins extérieurs.



### 3 / Aménagement du Gymnase :

Création de Gradins et Sanitaires pour accueillir de nouveaux publics nombreux depuis sa restitution aux seules activités sportives grâce au nouvel espace culturel et festif et sa salle du Cadran.

### 4 / Extension du complexe Marcel SIBILAT :

- Locaux pour les personnels et le stockage de matériels nécessaires avec l'activité croissante et le développement de la location.
- Création d'un Théâtre de verdure en utilisant le dénivelé naturel de la colline.



### 5 / Acquisitions foncières :

Acquisition de certains espaces fonciers pour préparer l'avenir de la commune, la réalisation de nouveaux équipements, l'agrandissement d'équipements existants.

## CE QUI A ÉTÉ DÉCIDÉ

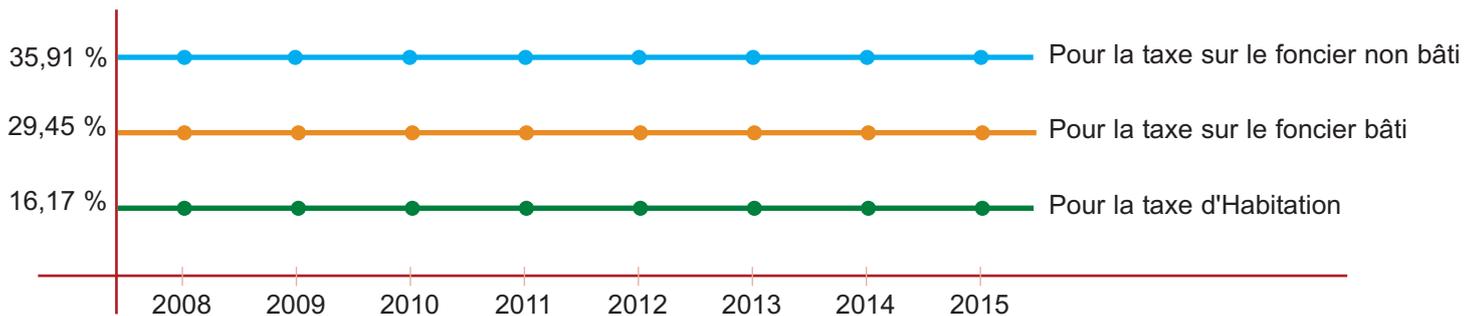
- Un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement de 2015 à 2019.
- 9 260 630 € pour les équipements de notre commune sur 5 ans.
- Un objectif d'obtenir des subventions à hauteur de 75%

## Des TAUX COMMUNAUX identiques pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive

Vous le savez, mais il est transparent de le rappeler, l'engagement de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition est bel et bien respecté et ce depuis 8 ans.

### :: Depuis 2008, les 3 taux de la commune restent identiques

Concernant la part communale, il est de notre responsabilité de la fixer. Aussi, vous comprendrez que nous soyons très attentifs et inquiets de l'arrivée de la nouvelle Métropole qui pourrait nous dessaisir de cette compétence de fixer les taux de taxes communales et décider à notre place de l'évolution de ces taux.



Pourtant vous êtes nombreux à nous dire que les impôts augmentent tout de même ce qui nous conduit une nouvelle fois à vous détailler le calcul de la feuille d'imposition selon le graphique ci-dessous :

### :: Vous détailler et expliquer votre taxe d'habitation 2014

Valeur locative décidée par l'État, revalorisée de 0,9 % pour 2015

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute ❶	5581		5581	5581
Valeur locative moyenne	4638		4638	4638
❷				
• Général à la base	%		%	
A				
B				
• Personnels à charge				
A				
T	10 %		10 %	
– Par personne rang 1 ou 2				
pour 2 personnels	928		928	928
E				
– Par personne rang 3 ou :	15 %		15 %	
pour personnels				
M				
E				
N				
• Spécial à la base	%		%	
T				
S	10 %		10 %	
• Spécial handicapé				
Base nette d'imposition ❸	4653		4653	4653
Taux d'imposition 2014	16,17 %	%	13,34 %	0,179 %
Cotisations 2014 ❹	752		671	8
Taux d'imposition 2013	16,17 %	%	12,34 %	0,179 %
Rappel cotisations 2013	748		571	8

Taux d'imposition voté par le Conseil Municipal, inchangé depuis 2008

Sur le document ci-dessus (feuille de taxe d'habitation 2014), on retrouve la part communale des taux d'imposition dans la colonne «commune», à la ligne «taux d'imposition».

À Ensuès la Redonne on peut constater qu'aussi bien pour la taxe d'habitation que pour la taxe foncière, les taux restent inchangés.

Toutefois la valeur du bien soumis à l'impôt qu'il soit bâti ou terrain nu, est évaluée par les services de l'État et appréciée d'après toutes les caractéristiques (surface, affectation, situation géographique, état...) à la date de l'évaluation. C'est ce qu'on appelle la «Valeur locative».

Tous les ans, il appartient à l'Assemblée Nationale (Nos députés) de s'exprimer par un vote en fin d'année pour une revalorisation de cette «Valeur locative» qui correspond à l'inflation prévue dans le projet de budget de l'État pour 2015. Il est à noter que pour 2015 cette évolution a été fixée à 0,9%.

### CE QUI A ÉTÉ DÉCIDÉ

- Taux communaux inchangés pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive.
- Défendre lors de la mise en place de la Métropole le maintien de cette compétence aux communes.



## Visite du Président de la Communauté Urbaine en ce début d'année.

En ce début Janvier, le Président de la Communauté Urbaine, Guy Teissier, accompagné de son Directeur de Cabinet nous a rendu visite dans le cadre de la préparation du budget 2015. Une visite constructive démarrée par une séance de travail dans le bureau du Maire, Michel Illac en compagnie du 1<sup>er</sup> adjoint Frédéric Ounanian et de Martine Mattéi, adjointe et conseillère communautaire, suivie d'une visite de terrain.

Le début de l'entretien était l'occasion de faire le point sur la situation financière de la Communauté Urbaine et les gros dossiers en cours tels que le transfert de la compétence pluvial, les économies à faire sur le budget et notamment la restriction des budgets d'investissement. Ensuite nous avons balayé les projets spécifiques à notre commune sur l'année 2015.

### La Zone Économique des Aiguilles est attendue avec impatience

Ce projet a beaucoup interpellé le Président qui comme nous, attend avec impatience sa réalisation car il est porteur d'emplois, de travaux de construction pour le secteur économique et de traitement environnemental de ce secteur qui est aujourd'hui très abandonné aux décharges diverses. L'état d'avancement de ce projet a été analysé précisément au moment où les enquêtes sur l'échangeur routier (de compétence Conseil Général) et celle sur l'eau sont en cours et vont être suivies de celle sur la Déclaration d'Utilité Publique afin de maîtriser tout le foncier. Le Président et les élus d'Ensuès s'accordent sur les attentes de recettes fiscales liées à ce site économique, «un petit rayon de soleil dans la morosité subie par les collectivités...» a même dit le Maire.

### La construction de l'antenne CUM n'est pas prioritaire

Les questions des agents MPM travaillant à Ensuès la Redonne ont également été abordées avec la nouvelle antenne communautaire qui est toujours attendue ainsi que les conditions de travail actuelles (Rappelons que les locaux sont provisoirement installés au Rove). Un projet que le Président a clairement précisé non prioritaire au vu de la situation financière de la Communauté Urbaine et ce malgré le don du foncier par la commune depuis plusieurs années (terrain jouxtant la déchetterie).

### Des réfections de voiries en 2015 dans plusieurs quartiers

Les priorités de réfection des voiries ont été décidées et les demandes des élus entendues dans la limite du petit budget affecté (250 000 €). Cette année verra la réfection du chemin des Pachons au village, de Capitaine Lieutier à la Redonne, de la réfection de chaussée à Chantegrive et la pose de ralentisseurs devant le Centre de secours.

### Les projets à venir dès 2015

Des projets pour la plupart engagés par la précédente mandature avec des Autorisations de Programme et certaines études lancées. Pour cette année, le Président a validé les études pour l'aménagement de la voie et du parking reliant la salle de la culture au parking de l'école, les travaux seront réalisés en 2016. Dans le même calendrier sera réaménagé le parking de l'école élémentaire et les voies qui l'entourent sous couvert du Plan d'Aménagement d'Ensemble avec le programme de logements des Coullins. Le parking de la Poste que nous avons souhaité faire découvrir au Président n'est pas retenu pour 2015, le dossier sera représenté en 2016. Nous avons aussi réclamé une benne adaptée à la récupération des métaux à la déchetterie.

Une matinée bien constructive et efficace pour la défense des intérêts et du bien-être de notre commune...



## Phase de concertation pour l'Agenda 21

Dans le cadre de la poursuite de notre démarche Agenda 21 initiée en 2014, deux journées de réunion ont été programmées le lundi 23 et le mardi 24 Mars.

Cette étape est un préalable au diagnostic qui visera à identifier les grandes problématiques auxquelles l'agenda 21 devra répondre nous permettant ainsi de mieux comprendre le territoire et les actions menées au regard du développement durable. Il s'agit, sur ces temps d'échanges et de discussions, de sensibiliser au développement durable et de faire connaître aux agents municipaux la démarche dans laquelle s'est engagée notre ville. Chacun a pu lors de ces réunions s'exprimer sur ses attentes autour de ces notions.

Les acteurs locaux et partenaires ont aussi été conviés à ces réunions, il s'agit plus particulièrement :

- Des acteurs majeurs de la sphère économique tels les entrepreneurs, commerçants, artisans, acteurs de l'insertion socio-professionnelle investis dans la vie locale.

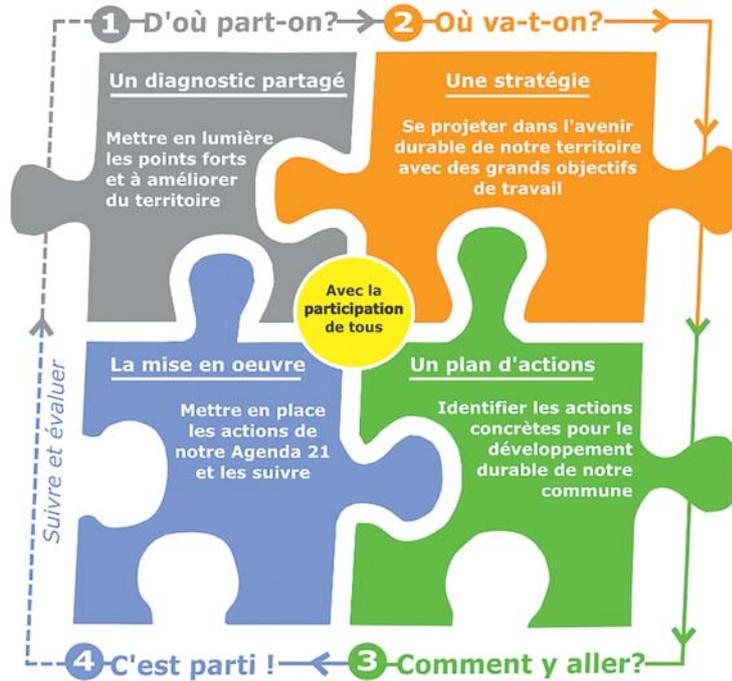
- Des acteurs du social et du monde éducatif/loisirs/culture, soit CCAS, associations, directeurs ou responsables de structure (salle du Cadran, foyer socio-culturel, Maison pour

Tous...), directeurs d'école, représentants des collèges et lycées situés à proximité sur le territoire.

- Des partenaires de la commune que sont la Communauté Urbaine, le Conseil Général, le Conseil Régional, la DREAL, l'ARPE
- Des acteurs phares de la protection de l'environnement et du cadre de vie.

Le personnel communal et les acteurs locaux vont nous accompagner dans cette démarche et nous permettre de faire du développement durable le nouveau modèle de développement de notre territoire grâce à leur expertise.

### L'Agenda 21 d'Ensues-la-Redonne : 4 étapes à retenir



## Rendez-vous

### Le samedi 6 juin pour Calanques Propres

Pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive, l'opération Calanques Propres se déroulera le samedi 6 Juin. L'accueil se fera à partir de 9h dans les 6 calanques : Grand Méjean, Petit Méjean, Figuières, la Redonne, la Madrague, la Calanque du puits. Un café et des viennoiseries vous seront offerts. Après la distribution des gants, pinces et sacs plastiques, la collecte des déchets pourra commencer. Plages, digues, rochers seront ainsi débarrassés des macros déchets transportés par la mer pendant l'hiver. Les plongeurs pourront aussi participer à cette matinée éco-responsable. Vers midi, il sera temps de prendre l'apéritif et à cette occasion une invitation vous sera remise afin d'assister à un repas dansant à partir de 19h le soir même à la salle du Cadran. Pour tous renseignements : 04 42 44 88 88.

## Délivrance des badges d'accès calanques : ce qu'il faut savoir



Pour cette saison estivale, pour des raisons de sécurité, l'accès aux calanques sera de nouveau réglementé, du samedi 18 avril 2015 au dimanche 13 septembre 2015 de 8h à 18h ; ces restrictions s'appliquent les samedis, dimanches et jours fériés, ainsi que les «ponts» du vendredi 15 Mai et du lundi 13 juillet 2015.

En effet, le manque de places de parking entraîne un stationnement anarchique qui rend l'acheminement des secours difficile voire impossible, en cas de sinistre. Cette réglementation concerne tous les véhicules à moteur y compris les deux roues. Des conditions particulières sont réservées aux seuls habitants de la commune.

La délivrance des vignettes «Accès Calanques» se fait à l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi jusqu'à 19h, ainsi que les samedi 3 et 11 avril 2015 de 9h à 12h et ce jusqu'au 12 juillet. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension quant au respect de ces nouvelles dispositions pour la sécurité et la tranquillité de tous. Pour en connaître les conditions d'obtention, vous pouvez télécharger le règlement complet sur le site internet de la commune : [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr), (rubrique  *votre quotidien > sécurité*), ou le retirer sur simple demande à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

## Le traitement des chenilles processionnaires

*Se nourrissant des aiguilles du pin elles entraînent l'affaiblissement, voire la mortalité des arbres. Plus grave, sur les hommes et les animaux elles s'avèrent très dangereuses : urticantes, elles provoquent d'importantes réactions allergiques telles démangeaisons, asthme ou plus grave si cela touche les yeux et la bouche. C'est pour cela que nous traitons par pulvérisation aérienne d'insecticides bio près de 30 Ha et par mécanisation les espaces en milieu urbain qui ne sont pas autorisés par les autorités préfectorales.*



À nouveau autorisé par la Préfecture qui avait interdit le survol des zones urbaines, le traitement est effectif mais avec des contraintes afin de respecter les aspects environnementaux et de santé publique suite à de nombreux incidents.

En effet il est désormais interdit de traiter par épandage à moins de 50 m des habitations et le Conservatoire du littoral n'autorise pas le traitement sur son territoire invoquant que les chenilles processionnaires ne sont pas considérées comme nuisibles.

À Ensues nous avons traité par pulvérisation 30 hectares entre novembre et décembre d'un produit bio-insecticide pour un montant de 2000 € (Avec une aide du CG de 50 %) et par mécanisation en coupant les bouts de branches sur lesquelles se sont fixés les nids dans les espaces jeux. Un vrai sujet qui a d'ailleurs poussé à des expérimentations pour d'autres méthodes comme les nichoirs à mésanges (en effet, ces dernières se nourrissent avec abondance de ce genre d'insecte et ont la faculté d'être insensibles aux poils urticants), ou des pièges pour les capturer au moment où elles descendent le long du tronc ou encore des pièges à phéromone sexuelle qui attire les papillons mâles qui se noient dans l'eau versée au fond du piège...

## Ne manquez rien du printemps des associations !

Comme chaque année à la même période, les associations de la commune vont vous proposer de nombreux rendez-vous au mois de juin pour vous faire découvrir le résultat du travail entrepris toute l'année. Musique, danse, théâtre, sport, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

L'occasion aussi de vous faire découvrir les possibilités qui s'offrent à vous sur notre commune en matière de pratique sportive, culturelle, artistique ou de loisirs...

un programme riche et varié qui prouve bien la vitalité de notre commune.



Le vendredi 12 juin, c'est l'association Café Langues Côte Bleue qui fêtera avec ses adhérents son année d'ateliers en fin d'après-midi sur le parvis du Gymnase. Au programme, animations musicales, chants et pique-nique convivial. Le samedi 13 juin, au gymnase, le club de hand-ball proposera des matchs entre parents et enfants, un apéritif avec animation musicale. Le même jour mais cette fois au Cadran, c'est l'association de danse Impact qui vous invite à découvrir son gala de fin d'année, un moment toujours très attendu. Le dimanche 14 juin, toujours côté danse, l'association «Le Masque et le Chausson» investira le Cadran pour son grand gala de fin d'année.

Le vendredi 19 juin, rendez-vous pour la kermesse des écoles menée par l'association APEER qui propose son grand rendez-vous de fin d'année avec spectacles et animations pour petits et grands.

Le samedi 20 juin, le Koala Volley prend le relais au gymnase avec dans l'après-midi une animation dansante avec un groupe de rock.

Ensuite, du 25 au 28 juin, l'association du Foyer Rural proposera son grand week-end de restitution de ses ateliers (théâtre enfants, théâtre adultes, ateliers musique) au foyer socioculturel.

Le dimanche 28 juin, enfin, l'association Gym Ensues propose son spectacle de fin de saison au gymnase.



## Le foot féminin à l'honneur à Ensues !

Elles s'appellent Laurine, Marion, Alizée, Manon..., elles ont entre 13 et 16 ans. Rien ne les prédisposait à jouer au football, et pourtant, lors du Forum des associations 2014, six d'entre elles se lancent un défi qu'elles vont proposer au club de foot local qui accepte le challenge... tout heureux de pouvoir, enfin, créer une section féminine au sein de leur club. Les initiatrices du projet font marcher le traditionnel bouche à oreille et les réseaux sociaux aidant, elles se retrouvent rapidement 18 jeunes filles pour le plus grand bonheur de Sauveur Mazza, leur entraîneur. Elles commencent les entraînements pour apprendre les bases de cette discipline

et après quelques semaines, leur entraîneur est agréablement surpris par l'assiduité, le sérieux et la motivation de ses "filles" comme il aime à les appeler. Les voilà prêtes à participer à la compétition officielle dans leur catégorie pour la rentrée de septembre 2015. Ce sera la première équipe féminine jouant au football sur notre commune et nous avons hâte de les voir fouler la nouvelle pelouse synthétique du stade pour représenter les couleurs de notre commune. Empreintes souhaite une longue vie à cette nouvelle équipe et beaucoup de victoires.



## Très belle mobilisation en hommage aux victimes du 7 janvier

*La mobilisation des habitants de notre commune pour la liberté d'expression et contre la barbarie s'est organisée après l'annonce des attentats au siège de la rédaction de Charlie Hebdo et de l'hyper Casher. Cet élan citoyen exceptionnel fait honneur à notre commune.*

### Rassemblement spontané devant l'Hôtel de Ville

Un premier appel à se rassembler sur le parvis de l'Hôtel de Ville dès le lendemain des attentats a permis de regrouper plus de 150 personnes, simples citoyens, personnel municipal et élus, pour un moment de recueillement à la suite d'un discours de M. le Maire.



### Minute d'applaudissement lors des vœux

Le samedi soir dans la salle du Cadran à l'occasion de la cérémonie des vœux de la Municipalité à la population, la situation tragique a bien entendu été évoquée et une minute d'applaudissements remplie d'émotions a permis de rendre un vibrant hommage aux victimes.



### Marche silencieuse dans le village

Enfin, le dimanche matin, la mobilisation d'Ensuès la Redonne fut exceptionnelle avec près de 1500 personnes pour participer à une marche silencieuse proposée par la Municipalité dans les rues du Village. En signe de solidarité avec les victimes, nombreux étaient ceux qui portaient des affichettes sur lesquelles figurait le slogan «Je suis Charlie».



Michel Illac, en tant que Maire, a tenu un discours en employant des mots forts : «Cette marche se veut avant tout citoyenne, elle marque l'attachement de notre ville au vivre ensemble qui nous anime et le refus de toutes les haines, violences, racismes, discriminations et stigmatisations. Cette marche donne plus de force au message de fraternité républicaine qui nous anime à Ensues et renforce l'unité de TOUS dans le respect de la liberté de conscience ou d'opinion pour chacun...»

Nous tenions à remercier tous les participants pour ce bel élan citoyen et républicain.



## Les nouveaux locaux de la Police Municipale sont opérationnels



un Centre de Supervision Urbain a été aménagé dans lequel les agents assermentés de la police municipale peuvent visionner les images en direct tout comme celles des bandes enregistrées. Cet espace sécurisé n'est accessible qu'aux personnels dûment accrédités par la préfecture. Toutes les caméras peuvent être visionnées sur un mur d'images dans ce CSU mais aussi depuis une tablette dans le véhicule de la police via une connexion GSM sécurisée. Un espace pour le personnel municipal complète ce nouvel aménagement de détente.

Dans un souci constant d'amélioration du service public, plusieurs bureaux de l'Hôtel de Ville ont été rénovés dans le cadre d'un travaux de proximité (financé à 80% du HT par le CG13).

Désormais, c'est à la banque d'accueil qu'il faudra vous signaler afin que les hôtesse vous orientent vers les services dédiés.

Un bureau a été spécialement créé pour les rendez-vous urbanisme (accueil sur rendez-vous tous les mercredis après-midi) mais aussi pour les permanences de l'architecte du CAUE (accueil sur rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois), mais aussi pour tout ce qui touche aux cimetières. Avec le déploiement de la vidéo protection sur la commune,



## Un 7<sup>ème</sup> agent pour renforcer l'équipe de la Police Municipale

Un nouvel agent vient d'être recruté afin de renforcer l'effectif de la police municipale. Depuis le mois de Janvier, l'équipe est donc composée de 7 policiers armés.

Ainsi, aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville, un agent assermenté est toujours à votre disposition pour vous renseigner ou vous écouter en toute confidentialité dans un bureau dédié. Cette évolution s'accompagne d'un nouveau service d'aide à la rédaction, via internet, d'un pré-dépôt de plainte en ligne. Ce service vous permettra d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur.

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité de gendarmerie de Carry le Rouet.

Vous pourrez, grâce à cela, choisir le jour de votre rendez-vous pour venir signer la plainte ; vous serez également plus rapidement contactés par la gendarmerie pour confirmer ce rendez-vous et vous informer des pièces nécessaires à fournir. Par ailleurs, nous renouvelons un message de vigilance par rapport aux cambriolages de vos habitations. N'hésitez pas à faire remonter des signalements ou des relevés de plaques d'immatriculation à la Police Municipale ou à la Gendarmerie. Pour rappel, pour joindre la patrouille de la Police Municipale, composez le 06 31 36 73 87 ou le 06 12 57 38 86.



## Mise en service prochainement du PV Électronique

Le PV électronique (PVe) est en passe de remplacer au niveau national l'ancien carnet à souche. La gendarmerie de Carry le Rouet en est déjà équipée ainsi que de plusieurs Polices Municipales de la Côte Bleue.

Notre commune ne peut échapper à cette évolution. Le timbre-amende « papier » remis en main propre ou déposé sur le véhicule, sera remplacé par un simple avis d'information. Dans tous les cas, l'avis de contravention sera adressé au domicile de l'intéressé. Rappelons que les sommes récoltées pour ces infractions ne vont pas dans le budget communal.



Les travaux d'aménagement devant l'école élémentaire Frédéric Mistral et le Centre de Loisirs Croc'Vacances se poursuivent avec notamment la création d'un escalier d'accès au Centre depuis le parking du Tennis pour sécuriser la traversée.



Les enrobés au niveau du Capitaine Lieutier à la Redonne ont été refaits à neuf après les travaux d'assainissement.



D'importants travaux de réfection de la Route du Feu ont été entrepris pour la rendre carrossable en vue des travaux de réfection du réseau d'eau potable qui seront réalisés à partir du 7 avril dans les calanques.

## L'aménagement de la Place des Aires en cours de finalisation

Les travaux de la place des Aires ont repris à la mi-janvier. Ce sont les réseaux du pluvial qui sont en cours et qui permettent par la suite de traiter les surfaces.

Il s'en suivra la réalisation du parking et en parallèle des rues adjacentes afin de terminer le chantier comme espéré avant l'été, sous réserve des impondérables liés à tout chantier.



# Compte rendu du Conseil Municipal

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

## Conseil du 19 février

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

### Débat d'Orientation Budgétaire

(Rapport Hubert Macone)

Voir dossier Budget 4 pages en pages centrales

### Approbation du rapport annuel sur la Qualité et Prix du service public de l'Eau et de l'Assainissement

(Rapport Marcel Turchiuli)

Cette compétence est exercée par la SEM (Société des Eaux de Marseille) et la SERAM (Société d'exploitation du Réseau d'Assainissement de Marseille), délégataires de Service Public. Pour l'année 2013, ce rapport fixe le prix de l'eau fixé pour notre commune à 3,2779 €/m<sup>3</sup>. Il correspond au tarif de l'eau plus le tarif de l'assainissement, soit une diminution de 13,57% par rapport à 2012.

**Adopté à l'unanimité**

### Demande de subventions auprès du Conseil Régional PACA pour la création de gradins au gymnase A. RICAUD au titre des aides aux équipements sportifs

(Rapport Mohamed Béhairi)

Afin de mener à bien cette opération le Conseil Régional PACA peut participer financièrement à ce projet. Il est donc proposé de solliciter la participation maximale du Conseil Régional PACA au titre des aides aux équipements sportifs pour un montant maximum de 50 000 €.

**Adopté à l'unanimité**

### Demande de subventions auprès de l'État au titre du FIPD 2015.

(Rapport Frédéric Ounanian)

Dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance 2015, il est proposé d'acquérir un gilet pare-balles afin de doter le nouvel agent de la Police Municipale et de doter le service de la Police Municipale d'un dispositif de verbalisation électronique.

**Adopté à l'unanimité**

### Demande de subvention au titre des réserves parlementaires pour la mise en place d'un panneau lumineux à l'entrée de ville Ouest

(Rapport Michel Illac)

Cette décision permet de solliciter une aide à hauteur de 50% du coût total des travaux au titre de la réserve parlementaire de Monsieur le Sénateur Maire Michel AMIEL pour la mise en place d'un panneau lumineux.

**Adopté à l'unanimité**

### Attribution de subventions aux associations - Acompte

(Rapport Mohamed Béhairi)

Il s'agit de verser des acomptes pour l'OCCE à destination des écoles pour leur permettre de financer leurs différents projets et pour un montant total de 7600 € (1600 € pour l'école Maternelle et 6000 € pour l'école élémentaire).

**Adopté à l'unanimité**

### Avis sur l'enquête publique pour la loi sur l'eau concernant la ZAC des aiguilles

(Rapport Frédéric Ounanian)

Aujourd'hui, le dossier de réalisation de cette zone est en cours. Dans ce cadre, compte tenu des incidences du projet sur l'environnement, une enquête publique a été nécessaire. Elle porte sur la réalisation d'ouvrages hydrauliques liés à la gestion des eaux pluviales de la zone.

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable sur ce point.

**Pour 28 Contre 0 Abstentions 1**

### AVIS Favorable motivé du Conseil Municipal :

Le projet d'aménagement de la Zone économique des Aiguilles avance avec ce volet loi sur l'eau qui a pris en compte les incidences sur l'environnement par des aménagements spécifiques. En effet la réalisation d'ouvrages hydrauliques liés à la gestion des eaux pluviales du secteur a reçu un avis favorable des communes concernées. (Ensuès, Gignac et Châteauneuf). La réalisation de quatre bassins pour chaque bâtiment qui sera construit et un pour le pôle de vie, le redimensionnement du bassin de Biotechna permettra de répondre aux pluies les plus importantes. Ces bassins seront végétalisés et traités en leur fond pour limiter la stagnation de l'eau. Les eaux de ruissellement collectées par l'autoroute A55 et du secteur seront aussi traitées par recalibrage des exécutoires existants. Un impact qui est donc bien pris en compte et qui a permis de donner un avis favorable à la quasi unanimité du conseil municipal. Avec ce nouveau traitement de ce secteur on va rendre plus saine cette zone qui a hélas accueilli pendant des années diverses décharges et s'en trouve en partie polluée. Elle va permettre aussi la création d'aménagements routiers qui étaient nécessaires dans ce secteur avec un échangeur qui permettra des sorties de l'autoroute A55 de façon sécuritaire et une réelle fluidification de la circulation routière qui se densifie ces derniers temps. Enfin l'aménagement de cette zone économique est attendu par tous, avec ses 800 créations d'emploi et les travaux de construction qui seront réalisés, un atout économique pour le secteur du BTP.

## Conseil du 26 mars

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

### Approbation du compte de gestion 2014 dressé par le comptable public

(Rapport Hubert Macone)

Cette décision statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014 y compris celles relatives à la journée complémentaire, sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires; et sur la comptabilité des valeurs inactives.

**Pour 24 Contre 0 Abstentions 5**

### Compte administratif 2014

(Rapport Hubert Macone)

Voir dossier 4 pages en pages centrales

**Pour 23 Contre 0 Abstentions 6**

### Affectation des résultats 2014

(Rapport Hubert Macone)

Voir dossier 4 pages en pages centrales

**Pour 23 Contre 0 Abstentions 6**

### Budget primitif 2015

(Rapport Hubert Macone)

Retrouvez le détail des votes chapitre par chapitre pour la section de fonctionnement et opérations par opérations pour la section d'investissement sur le compte-rendu du Conseil Municipal à télécharger dans la rubrique Votre Mairie > Compte-rendu du Conseil Municipal sur le site Internet de la Ville [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)

### Taux d'imposition des trois taxes locales pour l'année 2015

(Rapport Michel Illac)

Voir dossier 4 pages en pages centrales

**Adopté à l'unanimité**

### Attribution d'une subvention au C.C.A.S. - Exercice 2013

(Rapport Martine Mattéi)

Cette subvention d'un montant de 79 925 € permet au CCAS de supporter financièrement de manière autonome et sincère l'action sociale pour l'année 2015 : consommation d'énergie, téléphone, charges de personnel, aides sociales...

**Adopté à l'unanimité**

## Attribution de Subventions aux Associations - 1<sup>ère</sup> répartition

(Rapport Mohamed Béhairi)

Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2015, le Conseil Municipal a affecté un montant de 52 400 € destiné à subventionner les Associations, les projets scolaires et les organismes mutuels. Cette décision permet d'attribuer sur cette somme globale 43 030 € aux associations de la commune. Retrouvez la répartition dans le compte-rendu du Conseil Municipal en ligne sur le site de la Ville [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr) rubrique Votre Mairie.

**Adopté à l'unanimité**

## Subvention au Défi pour l'Emploi

(Rapport Martine Mattéi)

Sur la commune, le Défi est un partenaire essentiel dans l'accompagnement à l'emploi. Les permanences du jeudi après-midi (13H30 – 16H30) au CCAS, permettent aux administrés âgés de plus de 26 ans de rencontrer un référent compétent en matière de suivi et d'accompagnement lié à la professionnalisation ou la recherche d'emploi. Le Défi pour l'Emploi est aussi partenaire du CCAS pour de nombreuses manifestations. À ce titre, il est proposé de contribuer, comme chaque année, à hauteur de 6000 € à ce fonctionnement.

**Adopté à l'unanimité**

## Protocole d'accord entre la CUMPM et la Commune relatif au remboursement partiel d'une facture de consommation d'eau

(Rapport Michel Illac)

Il s'agit d'un relevé de consommation en eau du cimetière communautaire d'Ensues-la-Redonne pour le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2013. Cette facture, d'un montant de 10 120 € TTC s'est révélée inhabituellement supérieure à la normale. Cette décision permet un accord fixant les modalités de remboursement partiel de la facture d'eau entre MPM et la commune.

**Adopté à l'unanimité**

## Demande de subventions auprès du Conseil Général dans le cadre du dispositif de l'Aide aux travaux de proximité 2015

(Rapport Hubert Macone)

Ces travaux répondent aux critères d'éligibilité aux aides du Conseil Général au titre des travaux de proximité financés à 80 % du montant H.T. pour une subvention maximale de 75 000,00 € par travaux. Ils concernent 5 dossiers : le remplacement de la toiture de l'Hôtel de Ville, la rénovation et mise en sécurité des réseaux de l'école maternelle, les travaux d'amélioration d'éclairage public (économies d'énergie), l'entretien et la rénovation du patrimoine bâti communal (Foyer Rural, crèche...), l'agrandissement du réfectoire scolaire et la reconfiguration de la salle de chauffe

**Adopté à l'unanimité**

## Demande de subvention au Conseil Général au titre des aides à l'accessibilité des services publics aux PMR et à l'état au titre des réserves parlementaires

(Rapport Martine Mattéi)

Pour rappel, dès 2014, une commission communale pour l'accessibilité a été créée et un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est en cours d'élaboration avec pour objectifs de réaliser tous les travaux de mise en accessibilité nécessaires à la mise en conformité des bâtiments recevant du public de la commune. Ainsi, il est proposé de solliciter l'aide maximale du Conseil Général au titre des aides à l'accessibilité des services publics aux PMR pour l'année 2015 et de solliciter à hauteur de 15 000€ la réserve parlementaire de Madame la Sénatrice Mireille JOUVE, qui nous a fait savoir que l'accessibilité des ERP était l'une de ses priorités.

**Adopté à l'unanimité**

## Tarifs des services publics 2015 – Participation aux frais de transports scolaires

(Rapport Marcel Turchiuli)

Pour mémoire, le tarif en vigueur, voté par la CUM, pour l'achat d'une carte de transport scolaire élémentaire est fixé à 70 €. Il est proposé que la commune prenne en charge 50 % de ce coût. Ainsi, le prix à la charge des familles s'élève à 35 € et le coût de prise en charge par la Commune s'élève également à 35 € par carte de transport scolaire.

**Pour 23 Contre 0 Abstentions 6**

## Tarifs publics 2015

(Rapport Hubert Macone)

Il est proposé de nouveaux tarifs concernant les services suivants : D'une part, suite à une enquête menée par l'association des parents d'élèves, il a été demandé à la municipalité de mettre en place un goûter durant les Temps d'Activité Périscolaires et les Temps d'Etudes (1 € par jour et par enfant). D'autre part, pour des raisons d'équité et de qualité de services, il est proposé, concernant l'accueil en centre de loisirs, d'ajouter notamment une tranche pour les quotients familiaux les plus élevés, c'est-à-dire > à 901. Enfin, pour étendre les champs des possibles en matière de location, il est proposé de créer et/ou ajuster les tarifs de location des salles du complexe Marcel SIBILLAT à destination des particuliers non résidents sur la commune et à destination des entreprises privées, congrès & séminaires.

**Adopté à l'unanimité**

## Convention de gestion relative à la gestion du service des eaux pluviales avec la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

(Rapport Frédéric Ounanian)

La prise en charge effective de la gestion des eaux pluviales jusque là à la charge de la commune sera prochainement pleinement transféré à la Communauté urbaine. Cela nécessite au préalable l'évaluation des charges transférées et la révision de l'attribution de compensation. C'est l'objet de cette convention.

**Adopté à l'unanimité**

## Régularisation du transfert en pleine propriété des biens et ouvrages des réseaux d'eau et d'assainissement de la commune

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le transfert définitif de propriété n'a pas fait l'objet à ce jour du procès-verbal contradictoire entre notre commune et MPM contrairement aux prescriptions de délibérations en date du 21 décembre 2001 qui en fixaient les modalités. Cette décision permet d'assurer la régularisation de la situation.

**Adopté à l'unanimité**

## Avis d'enquête publique

### ZAC des Aiguilles

Pour la Communauté Urbaine MPM, il est procédé du 30/03/2015 au 30/04/2015 à une enquête publique concernant :

- l'aménagement d'une zone d'aménagement concerté d'intérêt communautaire à vocation d'activités économiques sur le site des "aiguilles" sur le territoire des communes d'Ensues-la-Redonne, Gignac-la-Nerthe et Châteauneuf-les-Martigues.

- le parcellaire en vue de délimiter exactement les immeubles dont l'acquisition est nécessaire pour permettre la réalisation de cette opération.

Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquête, seront tenus à disposition à la Mairie. Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures suivants :

Vendredi 17 Avril 2015 de 9h à 12h

Jeudi 30 Avril 2015 de 14h à 17h

### Plan Local d'Urbanisme

Cette enquête concerne la modification du PLU d'Ensues-la-Redonne ; Elle a lieu du Lundi 23 Mars au Vendredi 24 Avril 2015 inclus. Cette procédure porte sur :

- La prise en compte de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ( loi ALUR) promulguée le 24 Mars 2014. Cette loi a modifié le droit de l'urbanisme. En ce sens, les tailles minimales de terrain et les coefficients d'occupation des sols ont notamment été abrogés.

- l'intégration d'une étude "d'entrée de ville" au quartier des Coullins au titre de l'article L.111.1.4 du code de l'urbanisme.

- Quelques modifications d'erreurs réglementaires, adaptations mineures et corrections matérielles.

Le dossier ainsi que les registres d'enquêtes seront tenus à la disposition du public en Mairie

Le Commissaire enquêteur assurera des permanences en Mairie pour recevoir le public :

Vendredi 10 Avril 2015 de 9h30 à 12h

**Prochain Conseil Municipal  
le Jeudi 25 Juin à 18h30**

# Agenda

## :: Avril

### VENDREDI 10

21h : Salle du Cadran - Théâtre : Les Femmes Savantes par la compagnie Noëlle Carta (*Théâtre Athanor*).

### SAMEDI 11

10h30 : Salle des Mariages de l'hôtel de Ville – Cérémonie d'accueil des Nouveaux Arrivants

#### Cérémonie d'accueil des Nouveaux Arrivants

Vous vous êtes installés au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2014, vous venez d'emménager ou vous allez bientôt nous rejoindre ? La Ville organise un accueil à l'hôtel de Ville pour les nouveaux arrivants. Cette année la cérémonie aura lieu en salle des Mariages le Samedi 11 avril à partir de 10 h 30. Les personnes qui se sont signalées recevront une invitation par courrier, mais si ce n'est pas le cas, vous pouvez contacter le service communication pour nous informer de votre installation au 04 42 44 88 88.



### DIMANCHE 12

12h : Salle du Cadran - Repas printanier des Séniors  
(sur inscriptions au CCAS)

### SAMEDI 18

Matin : Atelier Cuisine dans la salle de Convivialité du Cadran  
(sur inscriptions uniquement)

14h : Bibliothèque Elisabeth Badinter – Journée Jeunesse

21h : Récréative par le Foyer Rural au foyer socioculturel  
(Comédie «l'Arapède» de Jean Jaque)

#### Médiathèque Elisabeth Badinter - Journée Jeunesse

Venez participer à des ateliers de création artistique ayant pour objectif de vous faire découvrir la culture aborigène ou maori (*Tous publics à partir de 6 ans. Inscriptions et renseignements obligatoires à la médiathèque au 04 42 45 72 87*). En parallèle, seront exposés les travaux des 5 classes (CE2 à CM1) accueillies depuis janvier, en atelier BD.



### MERCREDI 22

19h30 : Café Littéraire à la Bibliothèque Elisabeth Badinter

### VENDREDI 24

Salle du Cadran - «Augustin Pirate des Indes» par la Cie la Baguette  
(spectacle Jeune Public réservé aux scolaires)

### SAMEDI 25

21h : Spectacle de Danse «la Plume» par l'association Art and Co

### DU LUNDI 27 AU VENDREDI 30

- Stage de Hand-ball par le CHER au Gymnase
- Stage de Danse par Impact dans la salle de Danse
- Stage de Judo par Judo Jujitsu Côte Bleue au Dojo

## :: Mai

### Du 4 au 8

- Stage de Gymnastique par Gym Ensues dans la salle de Gym Agrès
- Stage de Hand-ball par le CHER au Gymnase

### VENDREDI 8

10h30 : Parvis de l'hôtel de Ville – Commémoration du 8 mai 1945  
19h : Maison Émile Ricaud - "Nos Grands-mères" par la Cie IVA.

#### «Nos Grands-mères» par la compagnie IVA

Nos grands-mères est un spectacle qui raconte l'histoire de Valentina Vavilova et Jacqueline Auriol, les deux grands-mères des artistes Nathalie Conio et Rachel Auriol, pendant la seconde guerre mondiale. Deux jeunes femmes dans la guerre, épouses, mères, filles et grands-mères. La mise en scène investit pleinement la Maison Ricaud, ses fenêtres, son perron et ses extérieurs. La maison devient la matrice de l'histoire, le lieu où s'engendrent les destins des femmes et des familles.



### MARDI 12

Salle du Cadran - "Djamil, le Crocodile qui perd ses dents"  
(spectacle Jeune Public réservé aux scolaires)

### SAMEDI 16

Concours de pétanque au Boulodrome par l'association Droit au Bouchon

### MERCREDI 20

Matin : Rencontre chorale avec les élèves de l'école maternelle dans la salle du Cadran

19h30 : Café Littéraire à la Bibliothèque Elisabeth Badinter

### VENDREDI 29

Fêtes des Voisins dans plusieurs quartiers de la commune

#### La Fête des Voisins

La ville d'Ensues la Redonne renouvelle son partenariat avec l'association "Immeubles en Fête" dans l'idée de contribuer à la réussite de la Fête des Voisins sur notre commune. La manifestation se déroulera le vendredi 29 mai au soir. Nous faisons appel à tous les organisateurs qui souhaitent s'inscrire dans cette dynamique ou monter leur propre initiative de bien vouloir se signaler au 04 42 44 88 88 ou via le formulaire de contact du site Internet de la Ville avant la date du 15 mai.



### SAMEDI 30

- Concours de pétanque au Boulodrome par l'association Droit au Bouchon
- 21h : One Man Show de Florent Peyre dans la salle du Cadran

### One-man show - Florent Peyre «Tout public, ou pas»

Florent Peyre est le nouveau talent de la scène comique. Avec lui, on est au théâtre comme au cinéma ! Il passe d'un personnage sorti d'un film muet à Super Mario, d'un mafieux imposteur à un psychopathe puis à sa maman ! Florent Peyre adore sauter du coq à l'âne, ou plutôt du boeuf à la poule. Virtuose de la connerie, il virevolte d'une émotion à l'autre, vous soulève et vous colle au siège en même temps ! Dans une mise en scène bien ficelée, son One Man Show vous procure la même sensation que ses nombreux passages dans «Vendredi Tout est Permis avec Arthur» ou «On n'demande qu'à en rire», celle d'avoir pris une claque, mais qui fait super du bien !



### DIMANCHE 31

Vide grenier de Printemps au Boulodrome

## :: Juin

### MARDI 2

Pièce de théâtre par les élèves de CM2 de l'école Frédéric Mistral

### SAMEDI 6

Journée Calanques Propres (Rendez-vous à 9h sur les différents sites de ramassage)

### JEUDI 11

Forum à l'emploi de 14h à 17h dans la salle du Cadran

### VENDREDI 12

19h : Fête de fin de Saison du Café Langues au Foyer du Gymnase

### SAMEDI 13

- Fête de fin de saison du club de Hand-ball au Gymnase
- Gala de Danse par l'association Impact dans la salle du Cadran

### DIMANCHE 14

Stage de danse par l'association «Impact» au Foyer Socioculturel

### DIMANCHE 15

Gala de Danse par l'association Le Masque et le Chausson dans la salle du Cadran

### JEUDI 18

Commémoration de l'appel du 18 juin sur le parvis de la Poste

### VENDREDI 19

- Exposition de clôture de la Saison Artistique (vernissage à 19h) dans la salle du Cadran
- La fête des écoles au boulodrome municipal

## :: Juin

### SAMEDI 20

Concours de pétanque au Boulodrome par l'association Droit au Bouchon

### DIMANCHE 21

Fête de la Musique au boulodrome

### Du 25 AU 28

Fête de fin de saison du Foyer Rural au foyer socioculturel

### SAMEDI 27

La Nuit de l'Afrique à partir de 20h dans la salle du Cadran

### Repas – spectacles – défilé de mode – danse La Nuit de l'Afrique

Nous vous invitons à vous plonger dans les rythmes et les couleurs chaudes de l'Afrique grâce à cette soirée qui vous offrira un panorama de la richesse culturelle de ce continent longtemps sous-estimé. Il révèle aujourd'hui sa créativité et ses innombrables apports aux autres cultures. Avec cette programmation, nous vous permettrons de vous plonger dans l'art africain sous toutes ses formes. Au programme, un repas-spectacle 100% africain avec un défilé de mode de jeunes créateurs, de la danse, des percussions et un DJ pour vous accompagner jusqu'à tard dans la nuit.



### DIMANCHE 28

Fête de fin de saison de Gym Ensues au gymnase dans la salle du Cadran

## :: Juillet

### MERCREDI 1<sup>ER</sup>

Collecte de Don du Sang de 15h à 19h30 au foyer socioculturel

### SAMEDI 4

Concours de pétanque au Boulodrome par l'association Droit au Bouchon

### Du 6 AU 10

Stage de Gymnastique par Gym Ensues dans la salle de Gym Agrès

### LUNDI 13

Bal du 13 Juillet avec sardinade sur le parvis de l'hôtel de Ville

### MARDI 14

10h30 : Parvis de l'hôtel de Ville – Commémoration du 14 juillet

# Élections départementales

**UN TAUX d'ABSTENTION qui dépasse les 51 % pour ce premier tour des Élections Départementales.**

Au moment où nous mettons en impression ce journal nous ne pouvons communiquer que sur le premier tour de ces élections. Des résultats qui montrent qu'Ensuès la Redonne n'échappe pas à un important taux d'abstention de plus de 51% pour ces élections. Des élections particulières sous fond de modification du rôle des départements mais aussi avec une médiatisation nationale forte sur les seuls ténors politiques au lieu de vrais débats sur les questions quotidiennes des gens qui attendent des réponses concrètes.

		Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	Bureau 5	TOTAL	
	Inscrits	964	732	999	993	704	4392	
	Votants	462	353	481	496	341	2133	48,57%
	Blanc et Nuls	25	9	22	12	17	85	3,99%
Mme JOUANAUD L. M. MACONE H.	À Gauche Toute	108	78	90	91	49	416	20,31%
Mme DIAZ B. M. KERVAJAN G.	EELV soutenu par PS	61	37	39	54	35	226	11,04%
Mme LENCI C. M. AMATE P.	Divers droite	29	25	32	34	25	145	7,08%
Mme GUARINO V. M. LE DISSÉS E.	Divers droite / UMP	67	81	109	72	65	394	19,24%
Mme CHEVALIER L. M. CROS R.	FN	160	115	178	219	143	815	39,79%
M. FAISSAL G. Mme QUESSON M.	Debout la France	12	8	11	14	7	52	2,54%

## État civil

### NAISSANCES

Le 02/12/2014 TESSIER Daren  
Le 11/12/2014 TESTELIN Julia  
Le 20/12/2014 LEBRETON Salma

Le 05/01/2015 MARCHIONINI Senna  
Le 15/01/2015 CRIVELLI Hugo  
Le 15/01/2015 LE MEUR Louane  
Le 21/01/2015 SARDE Gabriel

Le 01/02/2015 TIRON Masha  
Le 09/02/2015 ESCURET Alicia  
Le 15/02/2015 CARORINO Paul-Louis  
Le 27/02/2015 AUGUSTE Lisa

Empreintes s'associe  
à la joie des heureux parents.



Gabriel



Louane



Lisa



Senna

### MARIAGES

Le 12/12/2014 BAHOU Tayeb / MENADJLIA Nadjet  
Le 20/12/2014 MAATHUIS Marcus / LUXMORE Rebecca  
Le 26/12/2014 BONVISUTO / MATHIEU

Empreintes adresse toutes ses félicitations  
aux nouveaux mariés.

### DÈCÈS

Le 16/12/2014 VIAL Annie épouse TOCQUER  
Le 21/12/2014 SARDE Colette épouse SALLES  
Le 22/12/2014 PETITALOT Agnès épouse SARGIANO  
Le 26/02/2015 COROBINO Élisabeth épouse LECAILLE

Le 27/01/2015 LUTHRINGSHAUSER René  
Le 31/01/2015 SARRAZIN Michèle épouse PARNIS  
Le 06/02/2015 DOMERGUE Marc  
Le 06/02/2015 BERARD Yvette veuve MAZET  
Le 24/02/2015 DEJOAN Marie  
Le 04/02/2015 DUVERRY Monique

Le 11/03/2015 MAGISTRELLO Simone épouse SABA

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

# Libre Expression Municipale

## Groupe "Majorité Municipale"

### Un niveau de pénalités «loi SRU» injuste pour notre commune...

Vous le savez, notre commune comme ses voisines de la côte bleue est pénalisée fortement pour carence de logements sociaux. C'est une pénalité de 148 000 € que nous avons payée en 2014 et pour 2015 elle est annoncée à hauteur de 128 000 €. C'est trop et ce n'est pas juste pour notre petite ville qui fait des efforts conséquents pour créer du logement social. C'est vrai nous partons de zéro puisque nous n'avons aucun logement social avant les 21 premiers livrés en cette fin 2014. De plus le gouvernement a durci le ton en portant en 2013 à 25 % le taux de logements à construire et en majorant fortement la pénalité des communes carencées. Pourtant l'état le sait, les contraintes pour certaines communes ne permettent pas de réaliser au rythme demandé, c'est impossible, les divers dispositifs, Natura 2000, classement du massif de la Nerthe, loi Littoral, Espaces Boisés Classés,... ne permettent pas de construire par manque de foncier. Pourtant nous avons la volonté de faire au mieux car nous savons que les familles d'Ensuès sont encore nombreuses dans le besoin de logements sociaux. À ce jour les 21 premiers déjà construits auxquels vont s'ajouter 47 logements dans la deuxième tranche des Coulins et 14 logements aux

Rompides montrent bien que nous travaillons à la production de logements comme demandé par la loi même si on est loin des 522 exigés. C'est pour cela que nous avons demandé un recours gracieux sur cette amende et attendons une prochaine rencontre avec le Préfet. Dans le même temps nous avons demandé à la Communauté Urbaine de revoir les objectifs qui nous sont fixés car irréalisables dans les délais attribués. Oui, nous faisons tous les efforts dans la limite de nos possibilités contrairement à certaines communes qui affichent leur volonté de ne pas faire et méritent d'être pénalisées. Nous avons aussi le souci de ne pas faire n'importe quoi en faisant des programmes mixtes, c'est important de préparer le «Bien Vivre Ensemble» dans ces nouveaux quartiers et cela passe par une mixité sociale avec un mélange de maisons individuelles, de logements en accession et de logements sociaux. L'état nous a déjà confisqué le droit de préemption mais il ne préempte pas pour autant depuis... pour cause, comme nous il ne peut pas faire des miracles... Nous ne pouvons pas être autant pénalisés, cela est franchement injuste.

Michel ILLAC

### «Ensemble c'est pour la ville» Groupe d'Opposition UMP

Les taux d'abstentions sont de plus en plus élevés lors de chaque élection ! Le gouvernement se penche vers «le vote obligatoire au lieu d'essayer de comprendre la lassitude des électeurs ! Au risque de se répéter, le rôle de la minorité reste négligeable car nous ne faisons qu'acte de présence nous sommes écoutés certes mais sans jamais être entendu. Pourtant nous sommes toujours vigilants sur les points critiques et importants non réalisés.

- L'assainissement des calanques, sous peu, selon le Maire
- Les voies privatives abandonnées
- Le Pluvial transféré à MPM !!
- Les grands projets continuent malgré les doutes sur nos finances publiques et les subventions incertaines !!

Par contre, le Conseil Général offre 2 Millions d'euros à la

commune, c'est normal nous sommes en périodes électorales. C'est très bien mais l'argent du CG n'est il pas aussi le notre ? Renforcement de la Police Municipale et des équipements mais attention n'oublions pas les PV !! La police Municipale se dote d'un dispositif de PV électroniques. Pénalisons un peu plus les Ensuennens, nous ne payons encore pas assez cher le «vivre à Ensuès la Redonne» !! Les véhicules de nos administrés portent un badge «calanques» Alors un peu d'indulgence M. le Maire, ce ne sont pas nos résidents qui perturbent Ensuès et les Calanques !!

Grève des Écoles ! M. le Maire a annoncé qu'il n'y aura pas de service minimum alors parents, débrouillez vous !!

Daniel PIERRE

## Lors du Vote du Budget 2015 de la Communauté Urbaine Marseille Métropole, nous avons fait des propositions pour financer les transports métropolitains.

Un vrai réseau de transport métropolitain, cela nécessite une programmation d'investissements sur la durée et les budgets actuels n'y suffiront pas, il faudra trouver de nouvelles ressources. On ne pourra pas y arriver sans une aide conséquente de l'état et nous rappelons le gouvernement à ses responsabilités et ses engagements depuis 2012, envers la deuxième ville de France.

Nous mettons en débat 3 propositions pour les verser dans la corbeille métropolitaine.

**1** – Que le gouvernement nous autorise à disposer du même taux de Versement Transport que Paris, soit 2,7 contre 2 actuellement. C'est un accroissement possible des recettes de 58 M d'euros par an pour MPM.

**2** – À l'instar du «Grand Paris Express» nous pourrions créer un fonds d'équipement du transport métropolitain, alimenté sur au moins 20 ans d'une participation annuelle prélevée sur l'immobilier bureaux-commerces-activités.

La chambre de commerce et l'union patronale ont suffisamment déclaré leur adhésion à la métropole pour ne pas refuser ces participations qui rétabliraient plus d'équité fiscale entre les ménages et le monde économique.

**3** - Il faut renouveler les rames du métro à bout d'usage. Montant estimé : 527 millions d'euros. Or, le Grand Lyon s'engage comme nous avec un métro roulant lui aussi sur pneumatique. Il est clair qu'une mutualisation de la commande ne peut que générer des économies non négligeables.

Martine Mattei et Michel Illac, vos élus communautaires

# À L'AFFICHE

salle du Cadran



Les Femmes Savantes

**Vendredi 10 avril** à 20h30

Théâtre



Florent PEYRE

**Samedi 30 mai** à 21h

One Man Show



La nuit de l'Afrique

**Samedi 27 juin** à 20h

Soirée repas-spectacle